



RÉUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 07 MARS 2018

*_*_*_*

RELEVÉ DE DÉCISIONS

L'an deux mille dix-huit et le sept mars à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays Viganais s'est réuni en nombre prescrit par le règlement, à Le Vigan, Maison de l'Intercommunalité, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Roland CANAYER.

Présents : Roger LAURENS, Jean-Pierre GABEL, Stéphane MALET, Régis BAYLE, Marie-Renée LAURENT, Hubert BARBADO, Martine VOLLE-WILD, Jacques NEGRON (suppléant), Jean-Claude GONZALEZ-TRIQUE, Alain DURAND, Francine ARBUS, Roland CANAYER, Christian CHATARD, Hélène PRADEILLES, Daniel CARRIERE, Gérard SEVERAC, Martine DURAND, Patrick DARLOT, André ROUANET, Sophie ALAZARD, Sylvie ARNAL, Anne DENTAN, Éric DOULCIER, Pascal GOETZINGER, Christian LANGET, Pierre MULLER, Denis SAUVEPLANE, Chantal VIMPERE, Gérald GERVASONI, Laurent PONS.

Présent partiellement : Pascal GOETZINGER (sauf délibérations 02, info).

Excusés : Thierry FINIELS, Laurence AUDREN, Alessandro COZZA, Anne-Laure GARRIGUES.

Absents : Jean BOULET, Joël CORBIN, Diego GARCIA, Jean-Marie BRUNEL, Jean-Michel DERICK, Lionel GIROMPAIRE, Nicole GROS, Pascaline DRUYER.

Procurations : Thierry FINIELS à André ROUANET, Laurence AUDREN à Pascal GOETZINGER (délibération 01), Anne-Laure GARRIGUES à Anne DENTAN.

Secrétaire de séance : Stéphane MALET.

01 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2018 DU BUDGET GENERAL

Rapporteur : Roland CANAYER

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté les dispositions des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales qui font état de l'obligation dans les deux mois avant le vote du Budget Primitif, de tenir au sein du Conseil de Communauté, un Débat d'Orientation Budgétaire.

Ces dispositions ont été renforcées par l'article 107 de la loi du 07 août 2015 relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

Le rapport sur lequel s'appuie le débat est annexé à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté, après discussion, et à l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2018.

APPROUVE le projet proposé.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires.

02 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2018 : ZAE LA PLAINE

Rapporteur : Roland CANAYER

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté les dispositions des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales qui font état de l'obligation dans les deux mois avant le vote du Budget Primitif, de tenir au sein du Conseil de Communauté, un Débat d'Orientation Budgétaire.

Ces dispositions ont été renforcées par l'article 107 de la loi du 07 août 2015 relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

Le rapport sur lequel s'appuie le débat est annexé à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté, après discussion, et à l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour la Zone d'Activités Economiques (ZAE) La Plaine.

APPROUVE le projet proposé.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires.

INFORMATIONS RELATIVES A L'EXERCICE DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU PRÉSIDENT

Monsieur le Président informe les Conseillers des arrêtés, des décisions et des marchés signés entre le 20 janvier 2018 et le 13 février 2018 dans le cadre de ses délégations.

Arrêtés :

18ARR001 : Interdiction d'utilisation des 2 stades intercommunaux, Stade Brun d'Arre et Stade Annexe.

18ARR002 : Utilisation du stade intercommunal Brun d'Arre et du Stade Annexe.

Décisions :

18DEC001 : Décision portant modification de la nomination d'un régisseur de recettes titulaire et de régisseurs suppléants pour l'encaissement des formations professionnelles par l'organisme « SAVOIR+.COM ».

18DEC002 : Décision portant modification de la nomination d'un régisseur de recettes titulaire et d'un régisseur suppléant pour l'encaissement des locations de salles, des photocopies à la Maison de la Formation ainsi que pour les abonnements et prestations de l'Espace Public Numérique.

18DEC003 : Décision approuvant la signature d'un contrat de maintenance du logiciel Sacha avec la société AMICIEL.

Marchés :

Liste des consultations notifiées du 20 janvier 2018 au 13 février 2018.

Code	Objet	Montant HT notifié	Avenant	Fournisseur	Date de notification
2017CSE13	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE CHAUDIERES BOIS DE LA MAISON DE LA FORMATION	4972,80 € annuel		ABASSI	07/02/2018
2017CSE15	DERATISATION DESINSECTISATION DES BATIMENTS	995 € annuel		RASTOP	05/02/2018

Le Conseil de Communauté prend acte du compte rendu considéré ci-dessus.

REMERCIEMENTS

NOM	MOTIFS
Office Intercommunal du Sport Monsieur Jean-Pierre LACROIX, Président	Pour la confiance témoignée par le fait que les propositions de l'OIS en matière de subventions aux associations sportives sont toujours suivies par le Conseil Communautaire
Collectif du Chemin du Salet St Laurent le Minier Monsieur Frédéric EYRAL	Pour le soutien de la Communauté de Communes pour la restauration d'un chemin communal et de petite randonnée touché par les inondations de septembre 2014

QUESTIONS DIVERSES**Fermeture de la route de Ganges**

Autorisé par le Président, Monsieur Samuel CHATARD informe les Conseillers que la SAUR a prévenu de la fermeture de la route entre Ganges et le Vigan en raisons de travaux, du jeudi 8 mars 20 heures au vendredi 9 mars 1 heure. Il indique que des déviations seront mises en place.

CIAS

Madame Sylvie ARNAL demande quelle organisation est prévue concernant le CIAS, suite au départ à la retraite d'un agent.

Autorisé par le Président, Monsieur Samuel CHATARD informe que l'on s'oriente vers la relocalisation du service dans la maison des services aux publics ainsi qu'une réflexion sur l'évolution du mode de travail.

Monsieur le Président lève la séance à 20h11.